

TRAMPOLINE

CHAMPIONNAT REGIONAL FEDERAL
SELECTIVE 2 ELITE & NATIONAL

COMPÉTITION

SELECTION
CHAMPIONNAT
DE FRANCE



Les 16 et 17
Mars 2019



LE HAILLAN
Complexe
Georges Ricart



IPNS - «Ne pas jeter sur la voie publique» - Copyright © - Comité Nouvelle-Aquitaine de Gymnastique - FFG / 04/02/2019

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym

Dossier TECHNIQUE

Championnat régionale Trampoline
Fédéral Nouvelle Aquitaine
Sélective 2 inter-régionale Trampoline
16-17 mars 2019
Le Haillan

Note technique Sélective Inter- Régionale SUD OUEST TRAMPOLINE

**Forclusion / limite d'engagement :
Le 25 février 2019**

Contact technique

Elise NGUYEN BA : elise.nguyenba@gmail.com

Procédure d'engagement des juges

- ✓ Les juges doivent être engagés via **ENGAGYM**

Les clubs qui ne souhaitent pas engager de juge (nouveaux clubs, amendes) doivent envoyer un mail à Frédéric LATGE : frederic.latge@gmail.com

Les juges sont engagés pour la journée de compétition. Ils doivent prévoir leurs feuilles de notation.

- ✓ Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ Les juges engagés pour la compétition seront à la disposition des responsables de juges pour toute la compétition.
- ✓ En cas de non présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

Engagements des gymnastes :

Tarifs

TRS : 25,60 euros par unité/paire

TRI : 21,60 euros par gymnaste

Les engagements sont à réaliser par EngaGym avant le ...25/02/2019..... (23h59).

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via EngaGym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur EngaGym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via EngaGym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Règlement des engagements

- ✓ Soit par chèque à l'ordre du comité Nouvelle-Aquitaine GYM à envoyer à l'adresse :

35 avenue Gustave Eiffel

ZA Bersol

33600 PESSAC

- ✓ Soit par virement, adresser un RIB à p.altuna@nouvelle-aquitaine-ffgym.fr

Accueil des clubs

- ✓ L'accueil des clubs s'effectuera : le samedi 16 mars à partir de 12h
Le dimanche 17 mars à partir de 9h
- ✓ Vérifier les engagements de vos compétiteurs (catégories, n° de licence, date de naissance). Signaler toutes données erronées au secrétariat informatique avant la fin de l'échauffement général.

Cartes de compétition

TR : Les cartes de compétition TR sont à remettre à l'accueil. Elles sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique

https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/Trampoline_Tumbling

Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application EngaGym. Les forfaits de dernière minute (moins de 48h avant la compétition) doivent également être envoyés par mail à david.beauperin@orange.fr en précisant chaque fois le club, la discipline, la filière, la catégorie et le nom du ou des gymnastes.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel. L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificats médicaux élite

Certaines catégories nécessitent un certificat médical élite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le **09 mars 2019**). La liste des certificats à jour est disponible sur le site de la Fédération Française de Gymnastique.

Les gymnastes dont le nom ne figure pas sur cette liste et qui ne sont pas en mesure de fournir ce certificat sur le site de la compétition ne seront pas autorisés à concourir.

Modalités de compétition

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	EngaGym	25/02/2019
Accréditations entraîneurs et dirigeants	EngaGym	25/02/2019
Engagement des juges	EngaGym	25/02/2019

Organisation du plateau

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning prévisionnel est fourni en pièce jointe. Le planning définitif sera diffusé sur le site de la FFGYM sur la page du calendrier de la compétition.